Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide à la création chorégraphique indépendante et professionnelle

Le canton de Vaud consacrera 222'000 francs à l'aide à la création chorégraphique indépendante et professionnelle durant la saison 2007/2008 au travers d'aides ponctuelles et de deux subventions de durée déterminée.

Onze projets de création chorégraphique indépendante et professionnelle, remplissant les critères, ont été déposés pour la saison 2007/2008. Dans sa séance du 7 mars 2007, le Conseil d'Etat a confirmé les choix de la Commission vaudoise de la danse portant sur 5 créations. Ces soutiens, pour des montants compris entre 7000 et 20'000 francs permettront aux compagnies retenues de réaliser leurs créations dans de bonnes conditions.

Le choix de la Commission s'est porté sur des chorégraphes ayant déjà à leur actif plusieurs productions confirmées, tels que Nicole Seiler, Estelle Héritier ou Jean-Marc Heim. Par ailleurs, elle souhaite donner leur chance à deux jeunes chorégraphes, YoungSoon Cho Jaquet et Olivier Chanut.

Subventions ponctuelles pour la saison 2007/2008 :

20'000 fr. à la " Cie Nicole Seiler", pour monter le spectacle intitulé " Mermaids ", chorégraphie de Nicole Seiler ;

20'000 fr. à la " Compagnie Jean-Marc Heim ", pour monter le spectacle intitulé " Dogs & Gods ", chorégraphie de Jean-Marc Heim ;

15'000 fr. à " l'Association Lacie ", pour monter un spectacle (titre non défini), chorégraphie de Estelle Héritier ;

10'000 fr. à la " Compagnie de l'Olivier ", pour monter le spectacle intitulé " No Man's Land " avec la création " L " et " De Didi à Gogo ", chorégraphie de Olivier Chanut ;

7000 fr. à " l'Association Nuna ", pour monter le spectacle intitulé " Whisky Gorilla " chorégraphie de YoungSoon Cho Jaquet

Le Conseil d'Etat a également décidé de renouveler pour les années 2007 à 2009 la subvention de durée déterminée de 75'000 francs en faveur de la " Compagnie Linga " qui en a déjà bénéficié en 2004/2006. D'autre part, il octroie pour la première fois, aussi sur trois années, une subvention de 75'000 francs à la " Compagnie Buissonnière " qui a su développer un langage et un style chorégraphique très personnel.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 mars 2007

DFJ, Brigitte Waridel, présidente de la Commission vaudoise de la danse, cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 40 Nicolas Gyger, adjoint, Service des affaires culturelles, tél. 021 316 07 44